

Animal errant à M'Batto

Le rhinocéros maîtrisé, puis transféré à Bouaké

Sollicités par le ministère des Eaux et Forêts, des experts Sud-Africains ont délivré les populations de l'objet de leur hantise.

Connu sous le nom de dernier rhinocéros d'Afrique de l'Ouest, l'animal de 2,5 tonnes a été capturé hier, peu avant 9 heures, dans le village

de Diamalabo (département de M'Batto), par une équipe d'experts sud-africains appuyée par des Ivoiriens. L'opération conduite par le Dr Willem Burger s'est déroulée dans de

bonnes conditions, en présence de certains chefs de village du département de M'Batto et du sous-préfet de Tiémélékro, à la grande joie des riverains. « Nous atten-

dions ce grand jour. C'est une grande joie pour tout le monde », a confié le sous-préfet de Tiémélékro, Diané Séka, quelques temps après l'opération qui a abouti également à



Le rhinocéros après sa capture dans le village de Diamalabo.

l'ablation des cornes de l'animal qui seront mises en lieu sûr par le ministère des Eaux et Forêts. « En même temps que nous sommes contents, c'est un peu un regret pour nous qui avons vécu avec cet animal depuis 2002 », a fait savoir Blahoua Kadjo, fils du village de Diamalabo qui, de loin, suivait de bout en bout l'opération. L'animal sera transféré dans une réserve privée, non loin de Bouaké.

Depuis 2002, à l'occasion de la crise militaro-politique, le rhinocéros qui vivait dans le parc d'Abokouamékro (Yamoussoukro) tout comme bien d'autres animaux, s'était retrouvé dans la nature. D'où sa présence dans ces villages (Djamalabo, Ébimolossou, Frondobo, Télébo). Au départ, selon les témoignages, comme celui de Kanga Koffi, fille de Diamalabo, la cohabitation était harmo-

nieuse même si par moments, l'animal, étant herbivore, détruisait les champs de manioc, banane, arachides, etc. Son fait le plus marquant date de début août 2016, où il a donné la mort au chef du village de Frondobo, Nanan N'Zi Kouamé. Face à la gravité des faits, le gouvernement n'avait pas tardé à apporter son soutien moral et financier aux populations du département.

L'État ivoirien finance entièrement le présent projet de translocation à hauteur de 175 millions de FCfa. Demain, dans la matinée, de façon officielle, l'animal qui attend sous peu deux femelles (projet en cours), sera libéré dans la réserve de N'zi river lodge, à Brobo, à 35 Km de Bouaké, en présence du ministre des Eaux et Forêt, le général Issa Coulibaly. ■

ANOH KOUAO

ENVOYÉ SPÉCIAL À M'BATTO.

Mobilité à Abidjan

Des experts proposent leurs recettes

Quelles solutions pour décongestionner la circulation en Côte d'Ivoire et particulièrement à Abidjan, la capitale économique ? Cette question était au centre d'une table ronde organisée le 28 avril, à l'hôtel Novotel au Plateau, par l'Institut pour la bonne gouvernance, le développement et la prospective (Igdpp). Et portant sur le thème : « Mobilités urbaines : nouvelles technologies, solutions et bonnes pratiques pour répondre aux attentes des usagers ». La rencontre s'inscrivait dans le cadre de la cérémonie de lancement officiel de l'Observatoire des mobilités africaines (Oma). Une structure qui se donne pour mission, selon Youssouf Méité, son président, d'observer, analyser et de promouvoir la dynamique des mobilités sur le continent africain. Pour ces experts, il faut des investissements colossaux dans le secteur des transports pour faciliter la mobilité des usagers et mettre ainsi fin au calvaire des populations abidjanaises. Abondant dans son sens, le secrétaire général de l'Uatp a affirmé que l'offre de transport public en Côte d'Ivoire est très insuffisante. « Il faut mettre en place un système de transport

fiable et dynamique. Le Bus rapid transit (Brt) est l'une des meilleures solutions au transport public en Afrique », a-t-il suggéré. Roland Garnier ne dit pas le contraire. Il estime également que beaucoup reste à faire. « Il faut offrir un service crédible, lisible et efficace. Il faut rassurer, valoriser et fidéliser les passagers », a-t-il insisté. Pour sa part, le représentant du ministère des Transports a affirmé que l'État de Côte d'Ivoire multiplie les efforts et autres initiatives en vue d'assurer la mobilité des Ivoiriens. « Les défis sont énormes. La plupart des principaux axes routiers d'Abidjan ont été réalisés dans les années 1970 et 1980. Depuis, l'offre de la voirie n'a pas tellement évolué. Or la population augmente de façon vertigineuse. L'amélioration de la situation demande d'énormes investissements mais l'État continue de se battre afin d'améliorer la situation », a assuré Konan Godefroy, ingénieur des travaux publics au ministère des Transports.

Au nombre des participants à la table ronde, figurent Cissé Issoufou, secrétaire général de l'Association africaine des transports publics (Uatp). ■

CASIMIR DJEZOU



MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

République de Côte d'Ivoire

PROJET DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN MILIEU URBAIN

Crédit IDA N°5921-CI



BANQUE MONDIALE



AVIS D'APPEL D'OFFRE T 003/PREMU/2017
RELATIF AUX TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE BÉOUMI

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le «Development Business» du 20 janvier 2017».
- Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), pour financer le **Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau Potable en Milieu Urbain (PREMU)**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché relatifs aux **travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Béoumi**.
- La **Cellule de Coordination du Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau potable en Milieu Urbain (PREMU)**, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures Economiques sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Béoumi**.
- Les travaux, objet de cet appel d'offres, se décomposent en un (1) lot unique.
- Le délai d'exécution des travaux est de **Douze (12) mois**.
- Les travaux comprennent notamment :
 - Construire et équiper une station d'exhaure mobile de 200 m³/h ;
 - Fournir et poser une canalisation de transfert d'eau brute de l'exhaure vers la station de traitement en Fonte ductile DN 300;
 - Construire et équiper une station de traitement T3 de plus de 200 m³/h compris le raccordement aux conduites d'adduction d'eau traitée existantes ;
 - Réhabiliter la station existante de 45 m³/h ainsi que la reprise d'eau traitée ;
 - Fournir et poser des canalisations de transfert de l'eau traitée en Fonte ductile DN 300 de la STEP vers le réservoir d'eau existant de 600 m³ et en fonte ductile DN 200 vers le réservoir de 300 m³ à construire ;
 - Construire et équiper un château d'eau de 300 m³ à Belakro ;
 - Equiper les salles de reprise de plus de 200 m³/h vers les réservoirs de Béoumi et de Belakro ;
 - Equiper la salle de TGBT et des armoires électriques ;
 - Réaliser les Raccordements et équipements électriques et d'automatisme ainsi que la télégestion.
 - Fournir et poser des canalisations PVC 63 à 160 pour le renforcement et l'extension des réseaux de distribution d'eau potable des localités environnantes.
- Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Cellule de Coordination du Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau Potable en Milieu Urbain (PREMU)** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, Temps Universel.
- Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de la somme de **cinquante mille (50 000) francs CFA**. Le paiement pourra se faire en espèces, par chèque certifié, ou dépôt direct sur le compte ouvert à la **NSIA BANQUE 8-10, Avenue JOSEPH ANOMA-Abidjan 01, sous le numéro CI042 01231 <031360298646 28 intitulé « PREMU/ RESSOURCES PROPRES »**.
- cinquante mille (50 000) francs CFA**. Le paiement pourra se faire en espèces, par chèque certifié, ou dépôt direct sur le compte ouvert à la **NSIA BANQUE 8-10, Avenue JOSEPH ANOMA-Abidjan 01, sous le numéro CI042 01231 <031360298646 28 intitulé « PREMU/ RESSOURCES PROPRES »**.
- Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Travaux – Droit Civil, version janvier 2012.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **jeudi 15 juin 2017 à 10 heures**, Temps Universel. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de **vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA**.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à la salle de conférence à l'adresse indiquée ci-dessous le **jeudi 15 juin 2017 à 10 heures 30 minutes**, Temps Universel.
- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition janvier 2011 révisé en juillet 2014, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.
- Les exigences en matière de qualification sont :
 - Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel des activités commerciales de **trois milliards (3 000 000 000) F CFA** qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des **cinq (05) dernières années (2012-2016 ou 2013-2017)**.
 - avoir au cours des **cinq (05) dernières années (2012-2016)**, réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal, de membre d'un groupement ou d'ensemblier au moins un (01) projet de nature et de complexité comparables aux travaux spécifiés dans la section II, avec une valeur minimum de **trois milliards (3 000 000 000) FCFA** ;
 - Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, ligne de crédits bancaires, autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de **six cent cinquante millions (650 000 000) FCFA**.
 - Disposer du matériel essentiel spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres.
 - Disposer du personnel clé nécessaire spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres.
- L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : **Cellule de Coordination Projet de Renforcement de l'alimentation en Eau potable en Milieu Urbain (PREMU), sise aux il plateaux -vallons, Cité LEMANIA, lot N° 1802 Cocody Abidjan-Côte d'Ivoire 08 BP 2346 ABIDJAN**
 Numéro de téléphone : (225) 22 40 90 90
 Numéro de télécopie : (225) 22 41 35 59
 Email : pdimba@yahoo.fr